

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Serge PICHOT, Maire.
M. DEVERRE est désigné en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité.
Après approbation, à l'unanimité, du compte rendu du Conseil Municipal du 31 août 2020, l'ordre du jour est examiné.

• **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - VELO SPORT GERZATOIS (VSG)**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de verser une subvention exceptionnelle de 2 000 € au club Vélo Sport Gerzatois pour la course « l'Enfer de la Limagne » qui a eu lieu le 6 septembre et pour le Vétathlon de la Pansette qui se déroulera le 10 octobre 2020.

• **MODIFICATION DU TARIF DE LA VACATION DU MEDECIN INTERVENANT A LA CRECHE MUNICIPALE**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de rémunérer le médecin spécialiste en pédiatrie sur la base de 60 € par vacation d'une heure, à compter du 15 septembre 2020.

• **EXTENSION DU RIFSEEP - Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'étendre l'application des dispositions de la délibération n° 2019-74 du 16 décembre 2019 relative au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) aux cadres d'emplois suivants, à compter du 1^{er} octobre 2020 :

- Filière technique : Ingénieurs territoriaux, catégorie A
Techniciens territoriaux, catégorie B
- Filière médico-sociale : Puéricultrices territoriales, catégories A
Auxiliaires de puériculture, catégorie C
- Filière sociale : Educateurs territoriaux de jeunes enfants, catégorie A

• **ADHESION À L'ADUHME ET A LA DEMARCHE DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE (CEP)**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de confirmer l'adhésion de la commune de Gerzat à l'Aduhme pour l'année 2021 et d'approuver la mise en place du Conseil en Energie Partagé sur son patrimoine.

• **DESIGNATION DE REPRESENTANTS A L'ADUHME**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de nommer deux membres qui siégeront dans les différentes instances de l'association :

- Titulaire : Mme Raïssa RAY
- Suppléant : M. Philippe BONNEFONT

• **DENOMINATION DE VOIE**

Actuellement, un lotissement est en cours de réalisation rue de Taillat.
Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de la dénommer : impasse barrière de Taillat.